

Droit Au Logement



Saint-Ouen

Communiqué du Comité Droit au Logement Saint-Ouen sur les 2 Tours des Boutes-en-Train de Saint-Ouen-sur-Seine

Les deux tours situées rue des Boutes en Train à Saint-Ouen-sur-Seine ont été laissées à l'abandon pendant de nombreuses années et sont vidées progressivement de leurs habitants.

Si la quasi-totalité des habitants a été relogée, certains restent encore dans les lieux et nous demandons à la Ville et à la Sémiso propriétaire des lieux et responsable de la situation, que personne ne soit mis à la rue et que des solutions pérennes soient proposées aux habitants.

Le diagnostic des habitants reste à compléter d'urgence avant l'expulsion et le murage définitif de la tour du n°10.

Nous formulons également des propositions pour la préservation des deux cents logements sociaux de ces immeubles historiques.

Vous trouverez dans le document qui suit une analyse réalisée par les militants du DAL de la situation des habitants de ces deux immeubles et nos propositions quant à la réhabilitation de ces logements sociaux.

24 novembre 2021
Comité DAL SAINT-OUEN

1° Le diagnostic des habitants reste à compléter d'urgence avant l'expulsion et le murage définitif de la tour du n°10.

Nous reproduisons ici le compte-rendu de la visite effectuée par 4 militants du Comité Droit au logement Saint-Ouen, aux habitants de ces deux immeubles de 16 étages, samedi 6 novembre 2021.

Au n° 10 immeuble sans ascenseur ni électricité dans les parties communes. 5 appartements non murés

- Au 1er étage une famille en attente de régularisation de sa situation administrative avec une fille de 6-8 ans scolarisée dans le 18ème arrondissement de Paris. Le mari travaille. Cela fait 2 ans 1/2 qu'ils sont là, sans bail. Des associations sont venues les voir.
- Un appartement avec 2 familles, sans bail. Un couple avec 2 enfants, de - de 6 ans scolarisés à Aubervilliers. Un deuxième couple avec 2 enfants, de - de 6 ans, scolarisés dans le 18ème à Paris. Dans les deux couples un conjoint est français l'autre a une carte de séjour. Ils sont au RSA et disent n'avoir vu aucun représentant de la ville. L'un des deux est là depuis 6 mois, l'autre depuis 3 mois.
- Une porte avec un nom. Appartement occupé d'après témoignage par une personnes âgée, vers le 6-7ème étage. Personne n'a répondu.
- Un autre appartement avec une famille dont la situation administrative est à régulariser, comprenant 1 enfant de 2 ans et demi + 1 bébé d'un mois. Ils sont depuis 6 mois sur place. Refus de domiciliation par le Centre Communal d'Action Social de Saint-Ouen.
- - Un monsieur d'une quarantaine d'années, handicapé avec des béquilles. Rencontré vers le 15ème étage.
- Une autre famille, signalée par un jeune homme à l'entrée de l'immeuble, n'a pas été rencontrée elle venait de sortir.

Au n°12, immeuble d'une dizaine d'appartements où personne n'a répondu au moment de la visite.

- Au premier étage, appartement occupé par 4 vigiles d'une société missionnée par la SEMISO.

- Dans cet immeuble une dizaine d'appartements ne sont pas murés, dont un libéré le jour même.
- Avons rencontré 4 personnes.
- Une dame âgée qui a habité 25 ans dans le quartier. Une proposition de relogement acceptée bien que pas satisfaite.
- Une famille, proposition de relogement acceptée. Travaux en cours dans leur futur appartement jusqu'au 30/11. Couple avec 8 enfants scolarisés à St-Ouen.
- Une autre famille de 5 personnes. A accepté une proposition de relogement, qui sera disponible vers le 12-15/11.
- Une personne âgée devait déménager vers le 8/11.

Lors d'une rencontre le 28 octobre dernier, entre le Comité Droit au logement Saint-Ouen, la Conseillère municipale déléguée au logement et à la Lutte contre l'habitat indigne, Vice-présidente territoriale en charge du Dialogue social, et le Directeur général adjoint de la Ville, les représentants de la ville ont indiqué que les locataires des deux tours des Boutes-en-Train « *sont relogés ou en voie de relogement à l'exception d'une famille installée sans bail depuis 4 mois et dont les enfants sont scolarisés dans le 18ème arrondissement de Paris* ». Les autres personnes, selon la ville, seraient des squatters, confondus un peu vite avec les problèmes de « *trafics, drogues, prostitution* ».

Le samedi 7 novembre nous avons rencontré de simples sans-logis, souvent des travailleurs, dont certains n'ont pas eu l'occasion de rencontrer les services de la ville. Le DAL ne peut accepter que des personnes soient mises à la rue, dans le froid, sans solution. Nous demandons qu'avant toute « évacuation »-expulsion un diagnostic social complet soit fait pour tous les habitants des 10 et 12 passage des Boute-en-Train.

Notre association demande le relogement et la prise en compte de tous les occupants.

2° Le devenir des 200 logements sociaux.

Le Préfet de la Seine-Saint-Denis par un arrêté du 5 mai 2021 autorise la SEMISO à démolir les « **200 logements locatifs sociaux** sis 10-12 passage des Boute-en-Train à Saint-Ouen-sur-Seine ».

Pour mémoire, l'architecte Raymond Lopez a construit une tour identique à Berlin. Celle-ci est toujours bien entretenue et est en parfait état. Les tours de Bois le Prêtre et celles des Boutes-en-Train, construites en 1964, apparaissent dans le film « *Deux trois choses que je sais d'elle* » de Godard.

D'autres solutions sont envisageables, qui d'un point de vue social ne supprimerait pas 200 logements sociaux et d'un point de vue environnemental ne gaspillerait pas les matériaux et l'énergie. Proche d'ici, cela a été expérimenté avec succès porte Pouchet à Paris 17ème :

"Située rue du Bois Le Prêtre 17è porte Pouchet, construite en 1959-1961 par le même architecte que celles des Boutes en Train, la tour a eu un autre destin. Elle a été réhabilitée en présence des locataires." "Deux solutions s'offraient alors à l'OPAC : lancer une opération de démolition/reconstruction, au coût de 170.000 € par logement, ou privilégier un projet de réhabilitation poussée, pour 100.000 € par appartement." Publié le 21/11/2011 sur le site bati actu. <https://www.batiactu.com/edito/tour-habitations-50-metres-rehabilitee-a-paris-30565.php?fbclid=IwAR0C1nPzT9Xgap0ZAwzAmMSod4mASY3XD22MQABJxcGGanC2nGtpSXITg6k>

Les deux architectes ont reçu « L'équerre d'argent » pour cette réhabilitation.

L'association Droit au logement demande la réhabilitation des logements sociaux des Boutes-en-Train et non leur démolition.

Dans le cas où ils seraient détruits malgré tout, nous demandons la reconstruction des 200 logements sociaux.